



DECLARATION du Snetaa Fo CAPA changement d'échelons vendredi 25 novembre 2011

Les professeurs des Lycées professionnels ont confirmé leur confiance au Snetaa-FO lors des dernières élections professionnelles et nous les en remercions chaleureusement. **Le Snetaa-FO reste le 1^{er} syndicat des PLP. Sa fédération, la FNEC-FP-FO, a remporté elle aussi une victoire sans précédent, puisqu'elle est devenue la 3^{ème} force syndicale de l'Education Nationale et la 2^{ème} sur l'Académie de Paris.**

Les élus académiques Snetaa-FO, ici présents, comptent bien continuer à incarner la voix de l'enseignement professionnel, public et laïque, en se battant pour la continuité du paritarisme, le maintien de nos droits tout en **s'opposant à la flexibilisation des emplois, au détournement des statuts, à la déréglementation ou à l'arbitraire.**

La déréglementation et l'arbitraire viennent justement bafouer les personnels et leur statut avec le projet ministériel d'évaluation des enseignants. La situation est grave ! Le chef d'établissement deviendrait l'évaluateur dans le secondaire. Il n'y aurait plus aucune inspection disciplinaire ! C'est inacceptable !

Chaque agent devrait subir tous les 3 ans un entretien professionnel avec en plus un système « d'auto-évaluation ». Dans cette évaluation, la capacité à transmettre les connaissances et la qualification disciplinaire deviennent des critères totalement secondaires. C'est la voie ouverte à toutes les dérives. Il n'y aurait plus aucune grille, aucun critère national !

Les déroulements de carrière seraient refondus ! Plus de CAPA d'avancement d'échelons comme celle prévue aujourd'hui. A la place un rythme unique aligné sur l'ancienneté serait prévu, au bon vouloir des chefs d'établissement qui gagneront en autonomie de gestion ! C'est l'ensemble de nos garanties de fonctionnaires d'Etat qui est mis en cause.

Le Snetaa-FO et sa fédération FNEC-FP-FO exigent le retrait pur et simple de ce projet de décret sur l'évaluation des enseignants.

Il demande le maintien de la double notation (administrative et pédagogique) pour tous les professeurs.

Le Snetaa-Fo demande une inspection pédagogique régulière dans toutes les disciplines, fondée sur le strict respect des missions, de la liberté pédagogique et de la qualification disciplinaire des enseignants. Nous refusons qu'il puisse être mis fin à ces inspections avec ce projet de décret ministériel.

Le Snetaa-FO revendique également:

- l'assurance que chaque agent puisse bénéficier du droit à une carrière complète, c'est-à-dire parvenir à l'indice terminal de son corps de la Hors-Classe
- la progression substantielle du point d'indice et non au gel des salaires
- la préservation de la grille unique de la Fonction Publique d'Etat

D'autre part le Snetaa-FO demande à la Direction de l'académie, comme il l'avait déjà demandé l'an passé à cette même CAPA, d'abandonner l'ancienneté dans le corps comme critère de départage des ex-æquo lors de l'avancement d'échelon, et de revenir à la date de naissance en cas d'égalité de note.

Le Snetaa-FO se félicite de l'appel intersyndical national des 8 fédérations de l'Education Nationale à la grève du 15 décembre pour le retrait du projet sur l'évaluation des enseignants.

Le Snetaa-FO souhaite mettre au vote le vœu suivant :

« La CAPA demande le retrait pur et simple du projet ministériel concernant l'évaluation des personnels enseignants d'éducation et d'orientation qui remplacerait la note annuelle chiffrée (note administrative et note pédagogique pour les enseignants), instaurerait un entretien professionnel avec le chef d'établissement, privant ainsi tous les personnels concernés de leur liberté pédagogique et disciplinaire et ralentissant leur déroulement de carrière ».